



YACHT CLUB LANDAIS



INSCRIPTION CLUB LOISIRS 2022

Le Club loisirs permet aux navigants de tous les niveaux et âgés de 8 à 17 ans de participer les mercredis et /ou les samedis après-midi de 14h à 17h à la pratique d'activités nautiques encadrées par des moniteurs diplômés sur le Lac D'Hossegor

Cadre réservé à administration		
Date:	Solde:	Virement - Cheque - CB - Espèce - ANCV

Inscription et Règlement

Merci de nous transmettre la présente fiche remplie et signée par mail : accueil.yachtclublandais@gmail.com

Pour tout règlement par virement, merci d'indiquer impérativement : le NOM, le PRÉNOM et la FORMULE choisie
RIB Yacht Club Landais : IBAN FR76 1090 7000 2072 0216 8105 466 – BIC: CCBPFRPPBDX

Pour tout règlement par chèque, merci de le libeller à l'ordre du Yacht Club Landais

Coordonnées

Nom	Prénom	Date de naissance

Adresse :
Code Postal : Ville :
Email :

Personne à prévenir en cas d'accident

Nom : Prénom :
Téléphone :

Merci de cocher la formule choisie

<input type="checkbox"/>	La licence (obligatoire)	32 €
FORFAIT PRINTEMPS du 04/05 au 02/07/22		
<input type="checkbox"/>	Mercredi + Samedi = 18 séances	270 €
<input type="checkbox"/>	Mercredi = 9 séances	150 €
<input type="checkbox"/>	Samedi = 9 séances	150 €
FORFAIT AUTOMNE du 07/09 au 19/10/22		
<input type="checkbox"/>	Mercredi + Samedi = 12 séances	180 €
<input type="checkbox"/>	Mercredi = 6 séances	135 €
<input type="checkbox"/>	Samedi = 6 séances	135 €
FORMULE SAISON = PRINTEMPS et AUTOMNE		
<input type="checkbox"/>	Mercredi + Samedi = 30 séances	360 €
<input type="checkbox"/>	Mercredi ou Samedi = 15 séances	228€

Je déclare (nous déclarons) : *Merci de cocher les cases*

- Que le(s) participant(s) est (sont) licencié(s).
- Dispose d'un certificat médical de non contre-indication à une pratique sportive, quelle qu'elle soit.
- Avoir complété et signé l'autorisation parentale
- J'autorise le Yacht Club Landais à exploiter dans le respect, les photographies faites dans le cadre du Club de Loisir pour la communication de l'école de voile

Autorisation parentale

Je soussigné(e)représentant légal de.....
en tant que(lien de parenté), autorise le (les) enfant(s) précités à participer à
l'activité Ecole de Voile au sein du Yacht Club Landais.

- ✓ J'autorise d'autre part, en cas d'urgence, la conduite de cet (ces) enfant(s) dans un établissement hospitalier en cas d'accident occasionné lors de son (ses) stage(s).
- ✓ J'atteste également que le(s) enfant(s) précité(s) est (sont) apte(s) à s'immerger, et à nager au moins 25 mètres sans reprendre pied (enfants de moins de 16 ans), ou est (sont) apte(s) à s'immerger, et à nager au moins 50 mètres, départ plongé (enfants de plus de 16 ans).
- ✓ Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du club et m'assurer que le(s) enfant(s) précité(s) en a (ont) pris connaissance.
- ✓ S'être informé sur le montant des garanties d'assurance à la licence FFV via ffvoile.net/ffv/web/services/assurances.asp, ainsi que sur des possibilités de souscription de garanties complémentaires pour des capitaux d'invalidité et décès plus élevés (Article L 321-4 du code du sport Les associations et fédérations sportives).
- ✓ Je dégage le Yacht Club Landais de toute responsabilité en cas d'accident.

Règlement Intérieur du Club Loisirs

Lorsque les adhérents sont inscrits, ils s'engagent à participer à l'intégralité de la séance, à en respecter le bon déroulement et à être assidus.

Chaque adhérent portera une tenue adéquate à l'activité pratiquée.

Chaque participant doit respecter le matériel et les locaux.

Il est interdit de fumer et de vapoter sur le site.

L'alcool est interdit sur les lieux de pratique des activités.

Tout comportement perturbateur/ déplacé ou le non-respect du règlement intérieur pourra entraîner une exclusion immédiate. Pour les mineurs, les parents seront informés, par avance de cette exclusion.

Chaque pratiquant a accès à un casier qui ferme à clé, le yacht club landais décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Il est impératif de venir chercher l'adhérent mineur dès la fin de la séance, la responsabilité de l'association se limitant à la durée et au lieu de pratique.

Signature du/des pratiquant(s)
Avec la mention « lu et approuvée »

Equipement conseillé

Maillot de bain, tee-shirt, casquette / chapeau, serviette, crème solaire, affaires de rechange et bouteille d'eau.

De plus, la présence d'huîtres dans le lac nous contraint de conseiller aux pratiquants le port de basket ou chausson d'eau permettant la protection des pieds. Possibilité d'achat sur place au tarif de 15 euros.

Nous ne fournissons pas de combinaison.

Signature du représentant légal
Avec la mention manuscrite « lu et approuvée ».

Fait à Hossegor, le.....

